Titre de Moniteur•trice d'atelier en milieu de travail protégé

Bac

ASKORIA
Les Campus des solidarités

Niveau visé : Niveau 4 (Bac) | Durée : 12 mois | Modalité : Présentiel | Campus ASKORIA : Brest, Rennes, St Brieuc et St Avé

Prochains démarrages :

- **Rennes : 6 octobre 2025**
- **Saint-Avé : 10 juin 2025**
- **Saint-Brieuc : 2026**
- **Brest : janvier 2026**

Code RNCP : 39099 – Date d'échéance de l'enregistrement : 31-05-2028
Certificateur : CPNE-FP du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif

Le métier

Le Moniteur d'atelier exerce en Entreprise Adaptée (EA) et en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), auprès de personnes en situation de handicap.

Sa mission est d'assurer la production de biens et de services comme support au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'accompagnement, à l'épanouissement de la personne et/ou à l'insertion dans le milieu de travail « ordinaire ».

Le Moniteur d'atelier doit tenir compte de la diversité des publics dont les comportements, attentes et expressions sont complexes, pour favoriser l'inclusion et le développement des compétences sociales et professionnelles des personnes accompagnées.

La formation

La formation menant au TMA est construite autour de 3 blocs de compétences à certifier pour obtenir le Titre :

- BLOC 1 **: Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé**
- BLOC 2 **: Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé**
- BLOC 3 **: Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes. Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé**

La formation se déroule sur **12 mois avec une alternance** entre la formation théorique et la formation pratique :

- **441 H de formation théorique** à l'école ASKORIA dispensant la formation, dont 14 H de certification.
  - Cours et ateliers collectifs
  - Sessions techniques
  - Temps d'appropriation individuels des contenus
  - Travaux personnels et collectifs
  - Enquêtes de terrain, gestion de projets
  - Participation à des événements
  - Projets d'expérimentation sociale et solidaire
- **un module de renforcement de 49h** pourra être proposé à l'issue du positionnement.
- **1 085 H de formation pratique** réparties sur 2 périodes d'immersion en situation professionnelle, encadrées par un référent professionnel au sein de la structure.

En proximité des référents professionnels , les équipes pédagogiques d'ASKORIA effectuent un suivi individualisé de la montée en compétence de l'apprenant.

Textes réglementaires encadrant la certification

Avec le TItre de Moniteur d'atelier, je peux :

- **Accompagner les travailleurs handicapés** dans l'atelier, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.
- **Animer, organiser et gérer la production** ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou à l'extérieur.
- **Soutenir le développement de leurs compétences** et participer à leur évaluation.

94% de réussite
au TMA en 2024 à ASKORIA
soit 29 personnes diplômées

74% des diplômé•es
sont en emploi dans les 6 mois
suivant la formation

Enquête d'insertion ASKORIA
Données 2024

Accéder à la formation

Profils et prérequis

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire à la formation.
Les candidats doivent, soit :

- Être salarié en ESAT ou EA et accompagner des personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages.
- Être demandeur d'emploi ou avoir un projet professionnel validé par France Travail. Une expérience de 70h minimum est requise pour tout projet d'entrée en formation.

Voies d'accès

Vous pouvez préparer le Titre Moniteur d'atelier, selon votre projet :

- **En formation initiale**
- **En formation continue**

Financements

En fonction de votre statut (salarié, demandeur d'emploi, étudiant...), vous pouvez mobiliser différents dispositifs de financement de la formation :

- **CPF** (Compte Personnel de Formation)
- **Transition Pro**
- **Financement personnel**
- **Financement Employeur ou OPCO**

MON COMPTE FORMATION

Je m'inscris !

Mon Espace Candidat•e

- **Je crée mon compte** en ligne sur le portail d'inscription d'ASKORIA.
- **Je dépose une demande** de renseignement en ligne.
- **ASKORIA me recontacte et m'accompagne** : conseil en orientation professionnelle, devis, financements, prérequis.
- **Je réalise en ligne un test d'autopositionnement** pour situer mon niveau avant l'entrée en formation.
- **Je rencontre un.e professionnel.le d'ASKORIA lors d'un entretien** visant à construire mon parcours de formation personnalisé.

Je candidate sur le portail d'inscription ASKORIA
webaurion.askoria.eu